

Mastère spécialisé

Un label prestigieux

Le Mastère Spécialisé est :

un label de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).
une formation post diplôme, d'une durée minimale de deux semestres, à orientation professionnelle.

Objectifs

conforter une spécialisation,
assurer une double compétence,
et dispenser un savoir unique dans une fonction ou un secteur précis pour lesquels les entreprises affichent un réel besoin.

Programme

Enseignements de 350 heures minimum mêlant théorie, travaux pratiques et travaux de groupe,
Travail de recherche effectué dans le cadre d'une mission en entreprise, en centre ou laboratoire de recherche (pour ceux ayant déjà eu une expérience en entreprise), comprise entre 4 et 6 mois,
Rédaction et soutenance d'une thèse professionnelle.



MS Management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels

Donner l'ensemble des outils pratiques, anticiper les enjeux patrimoniaux du tourisme en favorisant l'innovation par la connaissance des marchés, des produits et des dynamiques touchant les secteurs du tourisme, de la culture et des patrimoines en :

renforçant les compétences techniques (nombreuses études de cas concrètes et visites de sites), consolidant les compétences opérationnelles qui accompagnent les mutations structurelles du secteur (relation client, numérique et innovation, qualité, développement durable, etc.), accompagnant la définition et la mise en œuvre de la stratégie d'établissements culturels publics et privés comme de collectivités (marketing, digitale, commerciale et partenariale).

Rentrée 2017 : programme sous format "executive" (1 semaine de cours par mois d'octobre 2017 à décembre 2018).

[+ Pour en savoir plus](#)

Niveau d'admission

Titres d'ingénieurs.

Diplôme d'une des écoles de management titulaires habilités à délivrer le grade de Master.

Master dans le cadre LMD (M2).

Diplôme de 3ème cycle ou diplôme équivalent dont la liste est arrêtée par la Conférence des grandes écoles.

Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

Diplôme de niveau bac+4 (M1) avec expérience professionnelle minimum de 3 ans.

Accès dérogatoire

Taux maximum de 30% pour les candidats qui pourront justifier :

d'un diplôme de niveau M1 ou équivalent sans expérience,

d'un diplôme de niveau bac + 2 ou titre homologué niveau III avec expérience adaptée de 3 ans,

d'une procédure de Validation des acquis d'expérience (VAP 85)

d'une procédure de validation partielle ou totale du MS par la Validation des acquis d'expérience (VAE).

6 Bourses de la Fondation du Patrimoine 2017-2018

Les Bourses de la Fondation du Patrimoine prennent en charge la moitié des droits de scolarité du programme.

Elles sont attribuées par un jury de sélection composé d'enseignants du Cnam, de l'IFT Paris-Est, de l'INP, de Mines ParisTech et de professionnels des patrimoines et du tourisme.

6 élèves du MS Management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels en bénéficient.

Ils travailleront en relation étroite avec des opérateurs majeurs des patrimoines touristiques en France dans le cadre de leurs missions en entreprises (avec rédaction d'une thèse professionnelle).

Candidature possible jusqu'à la mi-septembre 2017.

Partenaires

 Institut national
du patrimoine



Dossier de candidature

[Télécharger le dossier](#)

Les dossiers sont envoyés exclusivement par mail à Brice Duthion

Bourses de la Fondation du Patrimoine

[Télécharger l'appel à candidatures 2017-2018](#)

Thèses professionnelles

Dans le cadre du Mastère Spécialisé "Management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels", la Fondation du Patrimoine finance des Bourses d'études et de recherche.

Missions en entreprises de 4 à 6 mois.

Rédaction de thèses professionnelles.

Exemple de 3 projets originaux, pertinents et innovants de recherche opérationnelle

Développement d'un "serious games" sur les métiers des patrimoines touristiques (avec IFT Paris-Est).

Patrimoines et "réalité augmentée", autour du Bicentenaire de la Cérémonie des adieux (avec le Château de Fontainebleau, 44 screens).

Etude comparative des dispositifs européens de sauvegarde du patrimoine de proximité
(avec la Fondation du Patrimoine).

<http://echanges.cnam.fr/mastere-specialise-43225.kjsp?RH=ms-1>